

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

X

Maladie

Dentaire

*M7136*

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *96.16*

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

*KANA SAID*

*PANOURAMAH BLOCH NEELIMT*

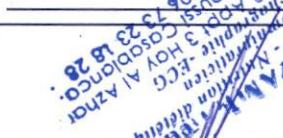
*BARNOUSSE*

.....

Tél. : ..... Total des frais engagés : ..... Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : *07/01/22*

Nom et prénom du malade : *SAMIA EL MAQM* Age : .....

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causés et circonstances,

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/01/20	G		150.00 1.00	DR EYAMÉ

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE ABDESSAMAD</b> Dr. SARHANI ABDESSAMAD AYAL AZHAR, ZONE H, BUCC 12 HMEET 5 ( COMMUNE AÏT LOUGHLAM ) MÉD BERNOUSSI - CASABLANCA Tél : 05 22 78 78 85	07/07/22	183,30

INPE: 092000975

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Dr. Reda Eyame

- Diabétologie
- Nutrition diabétique
- Omnipraticien
- D.U diabétologie Faculté de Médecin Fes
- D.U nutrition Faculté de Médecine Casablanca
- Echographie - ECG



Casablanca, Le :

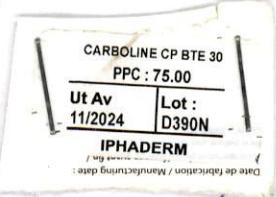
02/09/21

- أمراض السكري
- الحمية والتغذية
- الطب العام
- دبلوم جامعي في السكري كلية الطب فاس
- دبلوم جامعي في الحمية والتغذية كلية الطب الدار البيضا
- الفحص بالصدى - تحخطط القلب

SARHANI

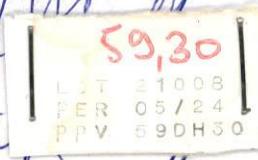
ABDESSAMAD

نـ



INPE: 092000975

**PHARMACIE ABDESSAMAD**  
 DR. SARHANI ABDESSAMAD  
 HAY AL AZHAR, ZONE 14, BLOC 12 H 4 ET 5  
 ( COMMUNE AHL LOGHLAM )  
 SIDI BERCOUSSI - CASABLANCA  
 Tél : 05 22 78 76 98



عنة 06 GH09 شقة رقم 3 الطابق السفلي حي الأزهر مدينسي سيدى البرنوصي - الدار البيضا  
 الهاتف الثابت : 06 73 23 18 28 - المحمول : 05 22 74 63 16

49,5°  
Flexuant SV  
Myc x ph  
SP Si Y

ELSEN

(R)  
la

183,30

**D**DR. F. VANDENBERGHE  
Diplôme: Chimie - Physique - Matériaux  
Chimie: Acide et base, solvants, catalyse, polymères  
Physique: Mécanique, thermodynamique, optique, magnétisme  
Matériaux: Cristallographie, métallurgie, minéralogie, métallurgie des métaux  
Méthodes: Techniques physiques, spectroscopie, cristallographie, métallurgie, métallurgie des métaux  
Outils: Calculs, modélisation, simulation, analyse statistique  
Autres: Ingénierie, recherche, développement, enseignement, conseil

(1) **PHARMACIE ABBESSAHAD**  
SI. SARHANI ABBESSAHAD  
HAY AL MAAJID, ZONE H, BLOC 12 N°4 ET 5  
COMMUNE AÏN LOUGHLAN  
SKA BEICOUSSI - CASABLANCA  
TÉL : 05 22 76 76 86

INPE: 092000975

Pour plus d'informations sur nos produits :  
**Site Web** : [www.inquirehealth.ma](http://www.inquirehealth.ma)  
**Email** : [Contact@inquirehealth.com](mailto:Contact@inquirehealth.com)  
**Tel** : +212 645 348 614

N° d'enregistrement au ministère de la santé :  
720/18120/2021/COSMATD/DN/P/DP/10

N° de lot : F-03

Date de Fab : Oct-21

Date d'Exp : Sep-23

PPC : 49.00 MAD



8 906115 620985